

jour ; ils agissaient avec une rare désinvolture, par exemple, en 1809, le capitaine PELLEW, du *Phaeton*, prétendait exercer le droit de visite à bord des navires américains dans le port de Canton. Au 6 décembre 1811, plainte fut portée aux membres de leur Comité par les subrécargues anglais contre les fonctionnaires de Macao, qui leur étaient hostiles, comme d'ailleurs les naturels du pays. La plainte resta lettre morte, mais s'ajouta à la liste déjà longue des griefs des Anglais¹. En 1814, lors de la deuxième guerre de l'Angleterre avec les États-Unis, le capitaine PATTERSON, du vaisseau de la marine royale, *Doris*, ayant capturé un navire américain aux Ladrones, l'amena dans la rivière de Canton : protestation des Chinois ; on leur répond que les agents de la factorerie n'ont aucun contrôle sur les vaisseaux du roi ; les Chinois ripostent en ordonnant, malgré un usage séculaire, à tous les domestiques indigènes de quitter la factorerie ; des perquisitions sont faites en conséquence dans les établissements anglais pendant que leurs agents principaux étaient obligés de se rendre à Macao pour le séjour annuel et obligatoire des étrangers ; en outre, les Chinois arrêtent toutes relations commerciales avec les sujets britanniques depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre. Les Anglais s'arrogeant des droits qui ne leur appartenaient pas, avaient déjà en 1795, conduit à Macao le navire français, *la Flavie*, qu'ils furent obligés de relâcher sur l'ordre du gouverneur Pinto et des fonctionnaires chinois. Il devenait urgent d'aviser à une situation devenue de jour en jour plus difficile.

La Cour des Directeurs de l'East India Company songea à renouveler l'expérience malheureuse de Macartney et à envoyer en Chine une nouvelle ambassade. Encouragés par leurs subrécargues, les Directeurs, par une lettre du 28 juillet 1815, sollicitaient l'appui du Prince Régent et la nomination d'un personnage d'un rang élevé qui devait se rendre en Chine pour obtenir le règlement des difficultés entre les autorités de Canton et les marchands anglais et le droit de correspondre directement avec Pe King. Les Direc-

Ambassade de
Lord Amherst,
1816.

1. H. CORDIER, *Hist. génér.*, de LAVISSE et RAMBAUD, X, pp. 972-973.